

A Paris, 18 août 1775 - Pierre Poivre à un académicien de Lyon

Lettre autographe de Pierre Poivre, annexée au registre de l'Académie. Un document de la Bibliothèque municipale de Lyon, cote : Ms1793(14).

Lettre adressée à un destinataire non identifié, membre de l'Académie de Lyon. Au sujet du legs fait à l'Académie de Lyon de la bibliothèque Adamoli, des prétentions de l'héritier de M. Adamoli et du refus des officiers municipaux. On apprend que Poivre a enfin réglé les problèmes qui le retiennent à Paris depuis plus de deux ans. Cela grâce aux ministres Bertin et Turgot.

Cette lettre nous avait laissé penser que Poivre avait regagné Lyon un jour de la semaine suivante soit entre le 21 et 27 août. Mais nous avons trouvé ailleurs qu'il avait quitté Paris vers le 15 septembre¹. Cette date n'est pas incohérente avec les propos de Poivre dans la présente lettre, car ici, si Poivre pense partir la semaine suivante, il précise bien qu'il ne partira qu'après avoir réglé l'affaire de l'académie : « je veux absolument échauffer les deux ministres, sur l'objet de nos justes réclamations, et je ne quitterai la partie que lorsque je les aurai disposés convenablement »

Paris 18 août 1775

J'ai reçu hier, Monsieur et cher confrère, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 7 courant, avec les paquets qui y étaient joints, pour les deux ministres MM. Bertin et Turgot. La confiance que vous me témoignez tant en votre nom qu'en celui de notre chère et respectable académie excite ma sensibilité et répond parfaitement au désir que j'ai de la servir. J'avais déjà prévenu M. Bertin, il y a environ 15 jours, sur les refus obstinés de MM. les officiers municipaux de notre ville, et sur les prétentions de l'héritier de M. Adamoli. M. Bertin m'avait dit que le seul moyen de le mettre dans le cas de venir au secours de l'académie était que de faire ce que l'académie vient de faire, c'est-à-dire de lui adresser un mémoire de ses demandes.

Notre cher confrère, M. de Bory m'avait fait l'honneur de me communiquer avant-hier les lettres que vous lui aviez adressées et nous étions convenus d'attendre les mémoires annoncés pour moi, dans la même lettre, pour en porter un chez M. Bertin à Chatou et l'instruire de concert, sur le fond de cette affaire. A présent que nous sommes en possession des mémoires, nous allons nous arranger pour faire ensemble le voyage de Chatou lundi prochain 21 du courant. Je vous promets que nous plaiderons notre cause avec la chaleur qu'exigent l'intérêt des sciences, l'honneur de l'académie et la réputation de notre bonne ville.

En attendant j'ai vu tout de suite M. de La Croix que j'ai l'honneur de connaître particulièrement depuis longtemps. Je lui ai remis votre lettre avec le mémoire pour m. le contrôleur général qui l'a reçu hier et le renverra sûrement aujourd'hui à m. de La Croix, pour lui faire le rapport de son contenu. Je lui ai expliqué assez au long et clairement les petits intérêts qui embrouillaient cette affaire. Il m'a compris et m'a fait espérer qu'une lettre de M. le contrôleur général à Mrs du consulat de Lyon, terminerait toute tracasserie.

Voilà, monsieur et cher confrère, où j'en suis pour la suite d'une affaire qui m'intéresse vivement pour la raison qu'elle intéresse et notre académie et le corps entier de nos compatriotes. Il est malheureux que votre paquet ait resté si longtemps en chemin. Lundi dernier, nous étions à Chatou, M. de Bory et moi, si nous avions eu alors votre dépêche, nous en eussions traité avec M. Bertin et l'affaire serait plus avancée.

¹ Base docu=>Sans date n°42 – Poivre dans les chroniques de l'abbé Duret.

Je vais aujourd'hui à Versailles et l'objet principal de mon voyage est de parler de votre affaire à M. le contrôleur général directement. J'y vais dîner avec M. le marquis de Turgot, frère du ministre et le cours du petit voyage je vais l'instruire lui-même, afin qu'il me seconde auprès de M. son frère.

Vous voyez, mon cher confrère, que je ne perds pas de temps. J'ai plusieurs raisons pour cela.

La première est que j'ai la plus grande envie de faire finir l'affaire, de terminer les inquiétudes de l'académie, d'arrêter les prétentions déplacées et d'assurer l'avantage et la réputation de notre chère patrie.

La seconde est que mes affaires étant terminées depuis deux jours à ma satisfaction, il est bien naturel que je m'occupe de mon retour auprès de ma famille. Je n'ai plus ici d'autre affaire que celle de l'académie, sans la réception de vos paquets, je serai parti demain 19, en même temps que le ministre de la marine partira pour sa visite des ports de Brest et de Lorient. Je retarde mon départ à je ne sais quel jour de la semaine prochaine, parce que je veux absolument échauffer les deux ministres, sur l'objet de nos justes réclamations, et je ne quitterai la partie que lorsque je les aurai disposés convenablement. Alors M. de Bory qui commence à se rétablir, suivra l'affaire jusque la parfaite décision.

Je pense qu'il serait inutile d'ajouter à votre mémoire très clair, très instructif, une copie du testament de M. Adamoli, copie de nos règlements, et les mémoires imprimés contre l'académie. Toutes ces pièces me paraissent inutiles pour nos ministres qui n'auront pas le temps de les lire. Vos mémoires en contiennent les citations essentielles.

Je vais enfin, monsieur, me rapprocher de vous, j'aurai certainement l'honneur de vous voir, la première fois que je pourrai aller à Lyon où malheureusement je n'ai point encore d'appartement : mais j'espère m'en procurer un à portée de votre quartier. Une fois là, je tâcherai de réparer le temps perdu.

Soyez persuadé que ma trop longue absence n'a rien diminué du sentiment de vénération et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur et cher confrère,

Votre très humble et très obéissant serviteur. Poivre

* * *